



Bulletin FrancoPaix

Vol. 1, no. 1 – Janvier 2016

Création du Centre FrancoPaix

Mot du titulaire et du directeur

Ce premier numéro du Bulletin FrancoPaix paraît dans le contexte de la création du Centre FrancoPaix en résolution des conflits et missions de paix (CFP). Le CFP a pour mission de valoriser la recherche scientifique, la formation universitaire et le développement des études dans le domaine de la résolution des conflits et des missions de paix dans la francophonie.

Le rôle du Bulletin est de promouvoir et diffuser des analyses mensuelles rigoureuses, ponctuelles et utiles tant aux chercheurs qu'aux décideurs et professionnels de tout genre. Il se veut aussi un espace de dialogue, de débats et de partage des informations et actualités.

Le CFP est fondé sur vingt années d'efforts de promotion de la recherche sur la résolution des conflits et les missions de paix à la Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques de l'Université du Québec à Montréal.

Mais sans l'appui de l'Organisation internationale de la Francophonie, ni le CFP, ni le *Bulletin FrancoPaix* n'auraient vu le jour. Nous tenons donc à remercier, en nos noms personnels et au nom de toute l'équipe de la Chaire Raoul-Dandurand, l'Organisation internationale de la Francophonie et, particulièrement, nos collègues et amis de la Direction de la paix, de la démocratie et des droits de la personne.

Bonne lecture à tous!

Charles-Philippe David, Titulaire, Chaire Raoul-Dandurand

Bruno Charbonneau, Directeur, Centre FrancoPaix

Mot de soutien

•••

Le projet de Centre FrancoPaix en résolution des conflits et missions de paix est une initiative innovante dans l'espace francophone. Son objet est au cœur de l'action internationale de la Francophonie en particulier dans les domaines de la paix et de la sécurité. L'Organisation internationale de la Francophonie est honorée de contribuer, en tant que partenaire, au lancement de ce projet dont elle souhaite un plein succès.

M. Christophe GUILHOU
Directeur de la Direction
des Affaires politiques et
de la Gouvernance
démocratie, Organisation
internationale de la
Francophonie

Table des matières

1. Création du Centre FrancoPaix, par Charles-Philippe David et Bruno Charbonneau
2. Réconciliation et croissance économique en Côte d'Ivoire, par Maxime Ricard
3. Nouvelles et annonces

Réconciliation et croissance économique en Côte d'Ivoire

Une union pour la paix?

Par Maxime Ricard, chercheur résident et coordonnateur, Centre FrancoPaix

Suite à la résolution violente du conflit ivoirien en 2011, le président Alassane Ouattara a fait le pari que la reprise économique du pays permettrait d'initier une réconciliation politique et sociale. Cette stratégie post-conflit est liée à l'idée que la croissance économique, notamment la création d'emplois, peut réduire les risques d'une reprise du conflit et promouvoir la réconciliation.

En effet, les chercheurs débattent depuis de nombreuses années des liens à faire ou à ne pas faire entre les conflits et le (sous) développement, soupçonnant que le développement est un prérequis pour la paix, la sécurité et la stabilité.

Les thèses de l'économiste Paul Collier sur les causes des conflits en Afrique ont grandement influencé les pratiques de la Banque mondiale et autres organisations internationales impliquées dans la gestion des conflits (notamment sa contribution dans le débat « greed and/versus grievance »¹) Mais qu'en est-il de la Côte d'Ivoire où le président a clairement lié son projet économique à la réconciliation? Ce pari est-il une stratégie de paix viable?

Croissance économique ivoirienne

Certainement, depuis 2012 le pays connaît l'une des croissances économiques parmi les plus rapides du continent africain. En 2015, le taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) est estimé à 8,5%. L'atteinte en 2012 du point d'achèvement du processus PPTTE (Pays Pauvres Très Endettés) des institutions de

Bretton Woods a donné une marge de manœuvre budgétaire importante au nouveau gouvernement.

Le processus PPTTE a réduit la dette extérieure de 7,5 milliards de dollars et vu la dette publique passer de plus de 90% du PIB à environ 40% entre 2011 et 2015. Les investissements publics (en particulier dans les infrastructures) et le retour en force des investissements privés dans le pays, couplés à une hausse des exportations dans un contexte de cours élevés des matières premières agricoles expliquent principalement les bonnes performances de l'économie ivoirienne. Les capacités du nouveau président à assurer la confiance des bailleurs de fonds et des investisseurs privés sont indéniables.

Tandis que la Banque mondiale souligne la qualité de la gestion budgétaire ivoirienne, notamment à travers la croissance des dépenses dans les secteurs sociaux, d'autres réalités économiques sont moins flatteuses. Si une baisse du taux de pauvreté s'est enclenchée à partir de 2011, elle n'est pas suffisante pour compenser la hausse de la population selon un rapport récent de la Banque mondiale.

L'institution révèle qu'il y a « (...) 935 500 plus de pauvres aujourd'hui qu'en 2008 dans le pays, avec une forte concentration dans le monde rural ». La Banque mondiale rapporte que 46,3% de la population vit avec une dépense de consommation inférieure à 1 euros par jour, représentant un taux de pauvreté cinq fois supérieur à celui de 1985. De plus, la gestion financière de l'État malgré les nombreuses initiatives dites de « bonne gouvernance », reste un point problématique,

en particulier dans le domaine de l'attribution des marchés publics.²

Réconciliation par l'économie?

Le projet de l'émergence de la Côte d'Ivoire à l'horizon 2020 est un leitmotiv d'Alassane Ouattara, mais il pose une question essentielle : à qui profite la croissance économique? Profite-t-elle à la réconciliation?

La réponse, dans le cas ivoirien, est directement liée aux possibilités de la paix et de la réconciliation. La « réconciliation », en tant que concept, est en soi problématique dans la mesure où elle permet trop souvent une lecture téléologique des progrès d'une normalisation post-conflit. Basée sur une stratégie économique, plusieurs aspects de la réconciliation tendent à être négligés sinon marginalisés : le besoin de sécurité des individus, la construction de nouvelles relations sociales, l'expression d'une considération envers l'autre, la recherche d'une forme (individuelle et collective) de vérité, de justice, de guérison et de pardon.³

La croissance en Côte d'Ivoire est largement soutenue par les domaines des Bâtiments et Travaux Publics (BTP), les activités extractives minières ou encore par la finance et les communications. Ces secteurs n'ont pas eu un effet majeur sur la production d'emploi et donc sur le niveau de vie d'une majorité des ménages. Certains analystes ont proposé la mise en place d'une aide aux plus démunis sur le modèle de la « bolsa familia » brésilienne,⁴ une politique publique de redistribution qui commence à émerger en Afrique subsaharienne.⁵

Une redistribution de la croissance semble d'autant plus nécessaire que les changements sur le temps long de l'économie ivoirienne vont accentuer l'urbanisation :

seulement 1 Ivoirien sur 4 travaillera dans l'agriculture en 2025, tandis que le nombre d'Ivoiriens en âge de travailler augmentera de 40%. Ainsi, outre l'exposition à des facteurs de risque comme une baisse des cours des produits agricoles ou l'augmentation des taux d'intérêts, la société ivoirienne pourrait produire un nombre croissant d'exclus en milieux urbains et donc, potentiellement, des conflits sociaux, selon le même rapport de la Banque mondiale.⁶

Au niveau de la réconciliation, la Commission Dialogue Vérité et Réconciliation (CDVR) a produit des résultats décevants alors que la lancinante question foncière, potentiellement explosive dans l'ouest du pays, semble être ignorée par le gouvernement.

Le traitement judiciaire des crimes commis pendant la décennie de crises illustre les limites de la réconciliation nationale, portant même les germes d'antagonismes futurs. Aucun membre de l'ancienne rébellion des Forces Nouvelles n'a été jugé depuis 2011 malgré les crimes constatés pendant la crise post-électorale, alors que les dignitaires de l'ancien régime ont été condamnés et que Laurent Gbagbo et Charles Blé Goudé attendent l'ouverture de leur procès respectif à la Cour pénale internationale.

Ainsi, comme le relève un chercheur du International Crisis Group, une partie importante de la population se sent mal représentée, voire exclue, notamment dans un contexte de « [l'] accaparement des grands postes institutionnels et sécuritaires par des hommes originaires du nord [i.e des ex-rebelles] ». ⁷ Suite à l'intégration des anciens rebelles dans ses rangs, les Forces Républicaines de Côte d'Ivoire demeurent divisées. La disponibilité des armes et la poursuite de pratiques d'exploitation et de

contrebande des ressources naturelles par d'anciens commandants de zone de l'ex-rébellion sont d'autant de signaux négatifs auxquels la croissance économique ne répond pas.⁸

La réconciliation et la croissance économique ne sont pas mutuellement exclusives. L'une n'empêche pas l'autre, mais, plus important encore, l'une ne mène pas nécessairement à l'autre. La croissance économique ne doit être ni réservée à une minorité, ni camoufler les enjeux sociaux et politiques au cœur du processus de réconciliation. Elle doit servir les moyens de la réconciliation et non exacerber les inégalités, les tensions socioéconomiques ou servir à dissimuler ou reléguer au second rang les efforts sociopolitiques nécessaires à construire une paix durable.

¹ Le débat « greed versus grievance » oppose les arguments stipulant que les combattants à un conflit sont motivés par un désir d'améliorer leurs conditions et dont l'action violente est basée sur une analyse de coûts-bénéfices (« greed ») contre les arguments stipulant que les combattants sont motivés par des problèmes moraux, sociaux, politiques, identitaires et autres motivations non économiques (« grievance »). Paul Collier (avec Anke Hoeffler) a écrit un article très influent défendant la première thèse.

² Banque mondiale. 2015. *La force de l'éléphant : pour que sa croissance génère plus d'emplois de qualité*. Washington, D.C. : World Bank Group.

³ Bruno Charbonneau et Geneviève Parent, dir. 2012. *Peacebuilding, Memory and Reconciliation: Bridging Top-down and Bottom-up Approaches*. New York/Londres: Routledge.

⁴ Jeune Afrique., 26 Janvier 2015, « Côte d'Ivoire : le 'miracle' économique à l'épreuve ».

⁵ Voir l'ouvrage récent de James Ferguson. 2015. *Give a Man a Fish: Reflections on the New Politics of Distribution*. Durham : Duke University Press.

⁶ Banque mondiale, *op. cit.*

⁷ Jeune Afrique., 22 octobre 2015, « Côte d'Ivoire : une stabilisation en trompe-l'œil ».

⁸ United Nations Group of Experts on Côte d'Ivoire. 2015. *Final report of the Group of Experts on Côte d'Ivoire pursuant to paragraph 27 of Security Council resolution 2153, S/2015/252*.

Nouvelles et annonces

- En décembre dernier, le **Réseau international sur la paix et la sécurité en Afrique de l'Ouest** ([West Africa Peace and Security Network](#)) inaugurerait son **site internet**. Le directeur du CFP, le professeur [Bruno Charbonneau](#), est l'un des fondateurs du réseau et est membre du Comité de direction du RPSAO. Le CFP est fier d'être associé à un réseau constitué de collègues chercheurs et praticiens, nord-américains, africains et européens.
- Les inscriptions pour les **Écoles d'été de la Chaire Raoul-Dandurand** sur les opérations humanitaires (2 au 7 mai 2016), les missions de paix des Nations unies (9 au 14 mai 2016) et sur la consolidation de la paix (30 mai au 4 juin 2016) sont maintenant ouvertes. Les Écoles sont offertes aux étudiant(e)s de toutes les universités canadiennes, ainsi qu'aux professionnels nationaux et internationaux.
- Le **colloque inaugural du Centre FrancoPaix** aura lieu les **9 et 10 mai 2016** à l'Université du Québec à Montréal. Au programme, entre autres, le Groupe de travail sur la paix et la sécurité en Afrique de l'Ouest présentera les résultats de ses travaux sur les missions du maintien de la paix en Afrique et sur les élections africaines.

Le [Centre FrancoPaix en résolution des conflits et missions de paix](#) a pour mission de valoriser la recherche scientifique, la formation universitaire et le développement des études dans le domaine de la résolution des conflits et des missions de paix dans la francophonie. Le CFP est financé en partie par l'Organisation internationale de la Francophonie.

Chaire Raoul-Dandurand | UQAM
C.P. 8888, Succ. Centre-Ville
Montréal (Québec) Canada
H3C 3P8
Tel. (514) 987-6781
chaire.strat@uqam.ca

dandurand.uqam.ca

Le Centre FrancoPaix tient à remercier
l'Organisation internationale de la Francophonie pour son soutien.